

Mme La rectrice de l'Académie de Strasbourg,  
Rue de la toussaint  
S/C du chef d'établissement.

Enseignants du Lycée M. Yourcenar  
impliqués dans les E3C  
Erstein le 13/01/2020

Objet : demande d'ajournement de la session de janvier 2020

Mme la Rectrice,

Les enseignants du Lycée d'Erstein, réunis ce jour, constatent le défaut d'anticipation dans la mise en œuvre de la réforme du lycée général et technologique, déplorent les retards accumulés dans l'ouverture de la BNS et s'inquiètent du manque d'équité dans laquelle se tiendraient les épreuves. C'est pourquoi ils demandent l'ajournement de la session de janvier pour des raisons tant pédagogiques que professionnelles.

Tout d'abord, le retard pris dans l'ouverture de la BNS n'a pas permis une préparation sereine et efficace des candidats. De plus, les grilles d'évaluation en langue, sorties après les sujets, les formations en dernière minute de la part des autorités pédagogiques nuisent à l'efficacité de notre travail de préparation et de formation des candidats. Enfin, le choix des sujets de même que la construction des attendus exigent un temps de concertation qui alourdissent la charge de travail des enseignants concernés. C'est donc par conscience professionnelle que nous demandons l'ajournement, nous refusons de pénaliser nos élèves.

Ensuite, les difficultés d'organisation renvoyés aux chefs d'établissement laissent augurer des ruptures d'équité inadmissibles entre les établissements, voire entre les classes et les élèves.

Par ailleurs, la rémunération de ces épreuves du baccalauréat n'est toujours pas inscrite dans la loi, alors que cette tâche s'ajoute au travail quotidien de préparation, exécution et correction des enseignants.

En outre, l'annonce d'un montant de 50€ par paquet de 35 copies, soit 1,42€ par copie, relève au mieux de la maladresse au pire du mépris de la part de l'institution. Comment concevoir l'aspect formatif de ces épreuves en rémunérant ce travail moins que du baby-sitting ?

Bien faire son travail nécessite un temps et des compétences qui se paient. Le passage aux copies dématérialisées a été décidé sans concertation aucune, sans réflexion sur la santé des correcteurs, sans réflexion sur les formes de correction que cela entraîne et le temps nécessaire à y consacrer. Cette impréparation est préjudiciable à tous.

Tous ces éléments ont conduit les enseignants concernés par cette session à en demander officiellement l'ajournement et à renoncer, en toute conscience professionnelle, à fournir des sujets.

Nous vous prions de croire, Madame la rectrice, à l'expression de nos sentiments les plus respectueux et les plus dévoués.

Les enseignants coordonnateurs des disciplines des E3C.